

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 08/04/1937 08/04/1937

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 avril 1937

Numéro JO
n° 485 du 30/04/1937

Date du numéro
30 avril 1937

TEXTE INTÉGRAL

est arrêté à quatre articles et s'élevant à la somme de trois mille francs et rendu exécutoire le premier rôle supplémen taire de l'impôt des licences, exercice 1937.